

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Séance du mercredi 29 avril 2026

Nombre de membre en exercice : 13

Nombre de votants : 12

Nombre de présents : 12

Convocations : 22 avril 2026

Présents :

- M. Alexis RAGACHE, Président
- Mme Adeline POLLET
- Mme Cécile FRERET
- M. Marc AVENEL
- Mme Pascale PETIT
- Mme Julie GODICHAUD
- M. Serge LIARET
- M. Emmanuel MARIE
- Mme Mélanie BUIGNET
- M. Fabien SELLIER
- Mme Geneviève QUESMEL
- Mme Christine SOLMON

Absents excusés : M. Stéphane BORD

Objet : Compte financier unique du CCAS 2025

Vu le compte financier unique 2025 du Centre communal d'action sociale et son rapport joint à la présente délibération,

Considérant que le compte financier unique 2025 du Centre communal d'action sociale fait apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Total recettes	1 888 086,82 €
Total dépenses	1 889 523,28 €
Solde des opérations de l'exercice	-1 436,46 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Total recettes	8 613,90 €
Total dépenses	0,00 €
Solde des opérations de l'exercice :	8 613,90 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	7 177,44 €
------------------------------------	-------------------

Résultat de clôture de la section d'exploitation	
Résultat des opérations de l'exercice	-1 436,46 €
Reprise des résultats des exercices antérieurs :	194 936,46 €
<i>Total à affecter</i>	193 500,00 €

Résultat de clôture de la section d'investissement	
Résultat des opérations de l'exercice	8 613,90 €
Solde d'investissement N-1 reporté en N :	196 756,55 €
<i>Total à reporter</i>	205 370,45 €

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025	398 870,45 €
---	---------------------

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Il vous est proposé :

- d'approuver le résultat positif de la section de fonctionnement du compte financier unique 2025 du Centre communal d'action sociale pour un montant de 193 500,00€, lequel sera repris au budget 2026 dans le cadre de l'affectation du résultat 2025,

- d'approuver le résultat positif de la section d'investissement du compte administratif 2025 du Centre communal d'action sociale pour un montant de 205 370.45 €, lequel sera repris au budget 2026 sur la ligne budgétaire 001 « excédent d'investissement reporté »,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Président du C.C.A.S.



Par déléation
La Vice-Présidente
Adeline POLLET

Alexis RAGACHE

076-267600559-20260429-2026-15-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2026

Publication : 05/05/2026



Ministère de l'Intérieur
Préfecture de la Région
Paris

